



Sortir de l'impasse avec ma propriété

Par **dvk0325**, le **10/08/2020** à **12:19**

Bonjour,

Je suis propriétaire en nom propre de la demeure familiale (17.000 m²) depuis 2011. Mes parents y vivent depuis toujours. Mon soucis, bientôt 48 ans et dans l'impasse professionnelle depuis 3 ans, j'ai touché le fonds (RSA + surendettement depuis un an), locataire d'une petite chambre. J'ai reçu mon assignation pour mars prochain (impossible de payer mon loyer). Mes parents refusent que je fasse expertiser ma propriété pour la mettre en vente. Mon notaire me dit qu'ils sont dans l'illégalité. Que puis je faire ?

Merci et cordialement.

Par **Visiteur**, le **10/08/2020** à **12:27**

Bonjour

Comment êtes vous devenu propriétaire et vos parents sont ils usufruitiers ?

Par **dvk0325**, le **10/08/2020** à **14:11**

Bonjour, J'ai racheté la propriété à mes parents. Il ne s'agit pas d'une donation. Je peux la mettre en vente demain si je veux, comme ma dit mon notaire. Je n'ai besoin de l'autorisation de personne. Après, il y a la "moralité" de l'histoire... Bien entendu, je ne souhaite pas mettre mes parents dehors. Mais vu la précarité de ma situation, je voulais savoir ce que je pouvais faire légalement. Relations hyper tendue avec eux. Et je n'ai même pas les clés de ma propriété impossible de rentrer chez moi en leur absence

Par **jodelariege**, le **10/08/2020** à **17:17**

bonjour

si vous etes propriétaire de cette maison vous pouvez bien sur la vendre pour vous sortir de l'ornière ,en toute légalité..

on ne va pas tourner autour du pot:si vous ne voulez pas vendre pour ne pas froisser vos parents soit vous leur demandez un loyer ,soit vous habitez avec eux , soit vous allez dormir dans la ruela décision vous appartient.

Par **dvk0325**, le **11/08/2020** à **00:34**

Merci à vous tous pour les réponses. Je vais prendre une décision très rapidement